



ÉCOLE JOHN-F.-KENNEDY

Édifice Elm, 215 avenue Elm, Beaconsfield H9W 2E2
Édifice Bélanger, 51 avenue Bélanger, LaSalle H8R 3K5
Édifice Pierrefonds, 13280 rue Huntington, Pierrefonds H8Z 1G2
Tél. : 514-855-4204, direction.john-f-kennedy@csmb.qc.ca



MODALITÉS DE COMMUNICATION ÉCOLE – FAMILLE

Communication et relations au sein de la communauté scolaire de l'école John-F.-Kennedy

Le présent document s'adresse à toutes les familles, aux responsables des ressources intermédiaires et aux membres du personnel de l'école John-F.-Kennedy. Son objectif est de définir des lignes directrices visant à faciliter la communication entre les différents acteurs œuvrant auprès des élèves, et ce, dans un cadre respectueux, collaboratif et courtois.

Les directives qui suivent soulignent l'importance de la prévention et de la responsabilisation de chaque individu afin de favoriser des relations empreintes de respect. Elles s'appliquent tant aux échanges qui ont lieu sur le terrain de l'école qu'à ceux qui se déroulent en dehors de l'établissement, y compris les communications électroniques (telles que ClassDojo, courriels, médias sociaux, etc.).

Responsabilité partagée pour un environnement sain et sécuritaire

La responsabilité de maintenir un environnement sain et sécuritaire incombe à tous les membres de la communauté scolaire. Il est essentiel que chaque individu soit traité avec dignité et respect, quel que soit le contexte. Dans cette optique, nous insistons sur l'importance de résoudre les conflits de manière respectueuse et civilisée.

Les comportements blessants, les insultes et les propos irrespectueux nuisent à l'atmosphère scolaire et compromettent l'instauration d'un milieu de travail et d'apprentissage harmonieux. En conséquence, il est fondamental d'adopter des pratiques qui favorisent la paix, la compréhension mutuelle et le respect de chacun.

Principes à suivre lors des échanges verbaux et écrits

Dans le cadre des échanges verbaux ou écrits, nous vous prions de respecter les principes suivants :

- Utiliser un ton calme, respectueux et courtois.
- Faire preuve d'honnêteté et d'intégrité dans toutes vos communications.
- Agir avec dignité et respect, même en cas de désaccord.
- Se limiter aux faits et éviter les insinuations ou propos injurieux.
- Être à l'écoute et solliciter, si nécessaire, un soutien pour résoudre pacifiquement les conflits.

Respect des horaires de communication avec le personnel scolaire

Nous vous demandons également de respecter les horaires de communication avec le personnel scolaire en dehors des heures de classe. Le titulaire de votre enfant pourra répondre à vos messages avant l'arrivée des élèves (entre 7h30 et 8h30) ou après le départ des élèves (entre 14h et 16h30). Pour toute urgence durant la journée, nous vous invitons à communiquer directement avec la secrétaire de l'école.

Collaboration et engagement mutuel

La collaboration active et le respect mutuel sont essentiels pour maintenir un environnement d'apprentissage respectueux et responsable. Cette collaboration repose sur l'engagement de chacun des acteurs de la communauté scolaire. C'est pourquoi nous sommes convaincus qu'une communication saine et constructive est un facteur clé dans la réussite et l'épanouissement de votre enfant. Nous vous remercions de votre coopération et de votre engagement à créer un environnement positif et respectueux au sein de notre école.

L'équipe-école